

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 9 septembre 2024

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 9 septembre 2024, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Claudette Martel, Line Tanguay et Patricia Bolduc, conseillères, messieurs André Kirouac, Jacky Gosselin et Patrick Dufour, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Vincent Beckert, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et greffier-trésorier.

2024-132

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit adopté l'ordre du jour.

2024-133

ABSTENTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU
MOIS D'AOÛT 2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QU'ayant reçu à l'avance une copie des procès-verbaux des séances du mois d'août 2024; et,

QUE des copies sont disponibles dans la salle, les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

2024-134

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AOÛT 2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2024 soit accepté tel que présenté.

2024-135

AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE
DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT
PERSONNEL ENGAGÉ)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

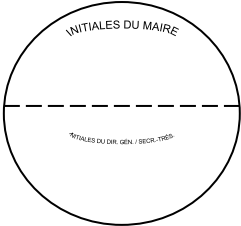
QUE la liste des comptes C.M. # 24-8 au montant de 165,363.12 \$ soit acceptée tel que présentée;

QUE la maire et le greffier-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

QUE soit approuvée la liste des déboursés émis:

Municipalité:

	De	À	Montant
Chèques #	13631	13640	11,336.85 \$
Dépôt direct #	971	990	65,771.79 \$



N° de résolution
2024-136
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Prélèvement #	3836	3868	35,267.12 \$
Dépôt salaire #	598554	598587	20,990.22 \$

2024-137

**ACCEPTATION FACTURE ET PAIEMENT - EXCAVATION DOLBEAU -
PRÉPARATION TERRAIN - STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée la facture # 69084 et son paiement, de la compagnie Excavation Dolbeau au montant de 44,082.56 \$ tti, pour le remplissage et la mise en forme du stationnement de l'hôtel de ville en prévision de recevoir le revêtement d'asphalte.

2024-138

ACHAT ET INSTALLATION - AFFICHE TRACTEUR RANG ST-JOSEPH

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient installés dans le rang St-Joseph, à la hauteur du rang du St-Isidore, des affiches signalant la présence de tracteur de ferme sur la chaussée dans le secteur.

2024-139

ACCEPTATION SOUMISSION - LIGNAGE DE RUE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée la soumission d'Inter-lignes pour le marquage de la chaussée du rang St-Joseph au montant de 22,093.00 \$ plus taxes; et,

QUE soit ajouté le rang Notre-Dame au même taux du mètre linéaire.

2024-140

APPROPRIATION - SURPLUS ACCUMULÉ - STATIONNEMENT ET RANG ST-JOSEPH NORD

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit approprié un montant de 50,000 \$ à même le surplus accumulé pour les travaux d'asphaltage du rang St-Joseph.

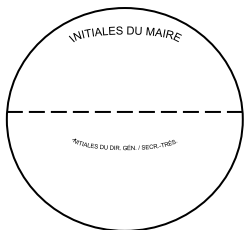
PROPOSITION DE SUIVI _ APPLICATION DU PLAN DE PROTECTION - EAU POTABLE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée la **Phase 1** de la proposition de services professionnels (P2407627.000) d'Englobe, pour les Services relatifs à l'application du Plan de protection des sources d'eau potable de la Municipalité de Girardville, au montant forfaitaire de 6 500,00 \$, excluant les taxes applicables (TPS et TVQ).

Phase 1 : Révision du programme de suivi pour la qualité et la quantité de l'eau brute provenant des puits PWG-3 et PWG4 ainsi que de l'eau souterraine au droit des aires de protection. Le suivi de la qualité est nécessaire pour anticiper d'éventuels enjeux de contamination avant que les problèmes n'arrivent à la source de prélèvement. Le protocole d'échantillonnage va être élaboré en définissant:

- La localisation et le nombre de points d'observation à inclure dans le suivi;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

- La liste des paramètres à suivre en fonction des risques de contamination présents dans les aires de protection;
- La définition de la récurrence du suivi;
- La définition de l'instrumentalisation de certains points d'observation, si besoin;
- Un rapport technique présentant les éléments précédents sera produit à la Municipalité.

2024-141

INSTALLATION COMPTEUR D'EAU - RÉSIDENTIELS ET ÉDIFICES MUNICIPAUX

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée la proposition de Plomberie R. Morris pour l'installation des compteurs d'eau résidentiels et institutionnels au coût suivants :

- Taux horaire d'installation : 80\$ / heure / plombier, on vous laisse au même taux, autant pour résidentiel que commercial
- Cout pour la certification des dars lorsque requis : 125.00 \$ (faire la certification, compléter le formulaire)
- Frais fixe de 60. 00\$ pour chaque installation (commander matériel, placer à l'horaire, compléter formulaire de la municipalité, envoi des documents, facturation)
- Frais de déplacement de 30.00 \$ (nous essayons le plus possible de faire des journées complète d'installation, nous planifierons avec la personne responsable du dossier à la municipalité)

2024-142

REMBOURSEMENT - REVENUS COUPE DE BOIS - PISTE DE MOTOCROSS

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

Qu'un montant de 1,958 \$ soit attribué au Comité de Circuit Mx Gerrytown, en tant que subvention provenant de la vente de bois, pour l'agrandissement de leur piste.

2024-143

ACCEPTATION PROPOSITION DE SERVICE - PARC URBAIN

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée la proposition de services professionnels (SC-24-123-GIRARDV-PARC) de MSH Services conseils, pour les services pour la coordination et l'ingénierie préliminaire pour le projet de parc urbain, dans la municipalité de Girardville, pour un budget de 9 662,60 \$, excluant les taxes applicables.

2024-144

AJOUT D'UN CONTENEUR À DÉCHET - CENTRE COMMUNAUTAIRE

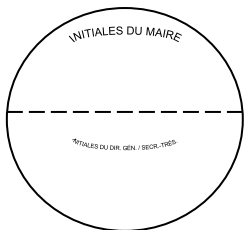
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit demandé des prix pour remettre un conteneur à déchet au centre-communautaire.

2024-145

DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION - REMPLACEMENT PONCEAU - ARRIÈRE ENTREPÔT

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**



N° de résolution
ou annotation

2024-146

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

QUE des soumissions sur invitations soient demandées pour le rempalcement d'un ponceau situé en arrière de l'entrepôt municipal de la rue Principale à :

- Transport RPJM inc
- Excavation Fernand Boilard inc

DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE Denis Desmeules, directeur général, soit autorisé à déposer des projets et à signer des ententes de demande d'aide financière à la Société du Plan Nord dans le volet A du fonds d'initiatives Nordique pour le Parc Urbain.

2024-147

POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit adopté la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail.

2024-148

OMH - FINANCEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT l'expiration des ententes conclues à la construction des habitations à loyer modique (HLM) avec le gouvernement fédéral qui nous permettaient de bénéficier de l'appui financier de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) afin d'effectuer des travaux de rénovation des HLM;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'obtenir des sommes afin de rénover les HLM grâce au nouveau programme de rénovation des HLM (PRHLM) de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

CONSIDÉRANT les travaux nécessaires, selon l'Office d'habitation Maria-Chapdelaine, afin de remettre en état l'/les immeuble(s) situé(s) à Girardville;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de fournir aux locataires de HLM de leur secteur des logements en bon état;

CONSIDÉRANT la capacité financière limitée de la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'ancien programme de rénovation des HLM permettait de capitaliser la contribution de la municipalité;

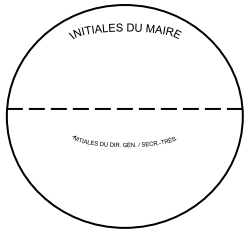
CONSIDÉRANT que le PRHLM exige une contribution municipale de 10% du coût total des travaux, payable à la fin de la réalisation de ceux-ci;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire que la SHQ prenne en considération leur capacité financière afin de permettre la réalisation des travaux nécessaires à la remise en état des HLM;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

DE confirmer à la SHQ la volonté de la municipalité de participer à la réalisation des travaux nécessaires afin de remettre en état les HLM visés par la demande déposée dans le PRHLM, dans l'optique où la SHQ mettra en place un programme de financement permettant de capitaliser la contribution municipale où tout autre modèle de financement tenant compte de la capacité financière de la municipalité;

QUE la municipalité confirmera son engagement final au projet lorsque la SHQ fera parvenir les modalités de financement de la contribution municipale et qu'elle les jugera acceptables.



*PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)*

2024-149

N° de résolution
ou annotation

AUTORISATION AU DG À TRANSFÉRER LE SCOOTER DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT À LA SAAQ

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents pour le transfert du scooter appartenant au Comité de développement mais immatriculé au nom de la municipalité.

2024-150

DEMANDE - ALLIANCE TÉLÉCOM

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit autorisé Alliance Télécom à connecter et installer une antenne sur le toit de la mairie pour améliorer le déploiement de l'internet dans la municipalité.

2024-151

APPUI POUR NOUVEAUX HORIZONS - RÉSIDENCE DE LA RETRAITE EN OR

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal de la municipalité de Girardville soutient pleinement la demande de financement soumise par la Résidence de la Retraite en On inc. dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, visant à les aider à acquérir du mobilier pour une salle communautaire, afin de permettre aux résidents de rompre leur isolement et de recevoir leurs familles ainsi que les membres de la communauté.

2024-152

PONCEAU - CLUB VTT

Considérant que le Club Quad Maria-Chapdelaine a installé, sans autorisation préalable du conseil municipal, un ponceau sur le sentier de VTT situé sur un terrain appartenant à la municipalité;

Considérant que tout problème de rétention d'eau, d'érosion ou autre dommage résultant de l'installation dudit ponceau serait imputable au Club Quad;

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE si la municipalité devait intervenir pour corriger ces problèmes, la responsabilité entière du Club Quad Maria-Chapdelaine sera engagée, et celui-ci devra rembourser l'intégralité des coûts engagés pour les travaux correctifs.

2024-153

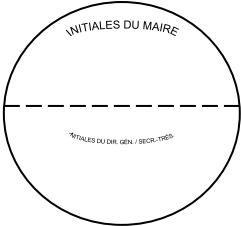
LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la présente séance soit levée à 19:45 heures.

Vincent Beckert
Maire

Denis Desmeules
Directeur général et greffier-trésorier



N° de résolution
ou annotation

*PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)*

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*

